

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	37,36
Actif net portefeuille (EUR)	6 854 400,30

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,42%
Volatilité indice	15,42%
Alpha de Jensen	-8,70%
Tracking error	3,83%
Ratio de Sharpe	0,53
Ratio d'information	-2,41
Beta (fonds de fonds)	98,30%

Performances nettes de frais 27/01/2026 (source: AGRICA Epargne)

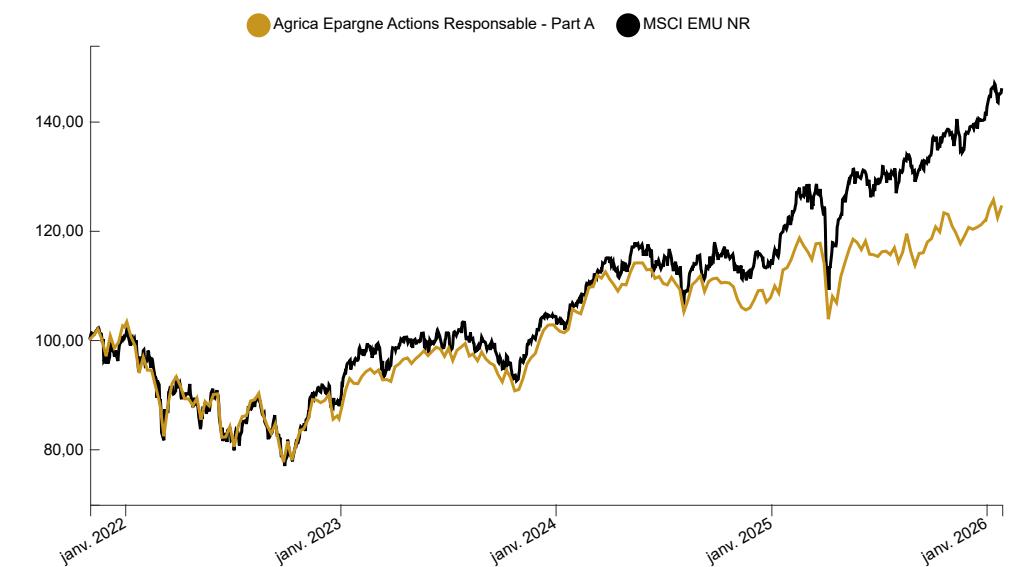
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	2,24%	2,24%	10,04%	24,54%
MSCI EMU NR	3,40%	3,40%	21,09%	46,02%
Écart	-1,16%	-1,16%	-11,04%	-21,48%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Commentaire de gestion

Les marchés

L'année 2026 a démarré dans un climat volatile marqué par un contexte d'incertitudes géopolitiques persistantes et le retour des menaces de droits de douanes par l'administration Trump. Pour autant, les indices actions ont poursuivi leur trajectoire haussière soutenus par des fondamentaux économiques favorables et des attentes de croissance élevée des BPA cette année des deux côtés de l'Atlantique.

Entre le 31 décembre 2025 et le 27 janvier 2026, le MSCI EMU s'est ainsi adjugé une progression de +3,4%, surperformant les indices américains. Sur les devises, le dollar a poursuivi son mouvement d'affaiblissement, suggérant que les investisseurs restent prudents à l'égard de la politique économique américaine.

Sur le plan sectoriel, la dispersion des performances a été particulièrement forte en janvier et accentuée par les 1ères publications de résultats annuels en fin de mois. Le secteur technologique (+11,6%) arrive en tête des performances tiré par le segment des semi-conducteurs qui a bénéficié de l'excellente publication d'ASML, l'un des principaux gagnants européens de l'essor de l'IA. L'énergie (+8,9%) s'est également illustrée grâce à la hausse du prix du baril de pétrole, alimentée par les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran. A l'inverse, la consommation discrétionnaire affiche une forte baisse (-8,2%), pénalisée par les contre-performances de l'automobile et du luxe. LVMH, principal proxy du secteur du luxe, a publié des résultats en ligne avec les attentes mais la direction du groupe s'est montrée prudente, soulignant un manque de visibilité accentué par les incertitudes géopolitiques et l'impact négatif de la dépréciation du dollar face à l'euro sur les marges du groupe.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

L'allocation sectorielle a eu un impact positif, grâce à la surpondération de la technologie et la sous-pondération sur la consommation discrétionnaire. A l'inverse, l'effet sélection a été pénalisé par les positions sur Danone (-14,2%), sanctionnée en raison d'un rappel de produits dans sa division de lait infantile, LVMH (-15,2%) et Saint-Gobain (-4,3%). Du côté des principaux contributeurs, ASML (+31,9%), 1ère position du fonds, s'est particulièrement distinguée grâce à de solides perspectives de croissance assurée par un carnet de commandes record. Notons également les bonnes performances de Prysmian (+16,3%) dans la poche industrielle et d'Engie (+12,0%).

En début de mois, nous avons aligné le portefeuille avec sa nouvelle stratégie d'investissement conforme aux exigences du label ISR. La notation ESG des entreprises devient ainsi un critère d'investissement majeur et sera combinée avec une approche fondamentale et de « stock-picking ». La principale conséquence porte sur l'allocation sectorielle du portefeuille désormais davantage en ligne avec celle de son indice de référence. Ainsi, le secteur financier a été largement renforcé avec l'intégration notamment d'ABN Amro, ING et Crédit Agricole. L'évolution favorable des taux d'intérêts, la sensibilité à la reprise économique européenne et le retour élevé aux actionnaires, via les dividendes et les rachats d'actions, rendent ce secteur particulièrement attractif dans l'environnement actuel. A l'inverse, la santé a été allégée avec notamment la sortie d'Essilor Luxottica. Le secteur de l'énergie est absent du portefeuille, conformément aux exclusions normatives du label ISR. Le principal secteur surpondéré est la technologie et les plus fortes convictions du fonds sont ASML, Intesa Sanpaolo, Siemens AG et Schneider Electric.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 31 décembre 2025 et le 27 janvier 2026, AGRICA Epargne Actions Responsables a progressé de +2,24% et a sous-performé son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes

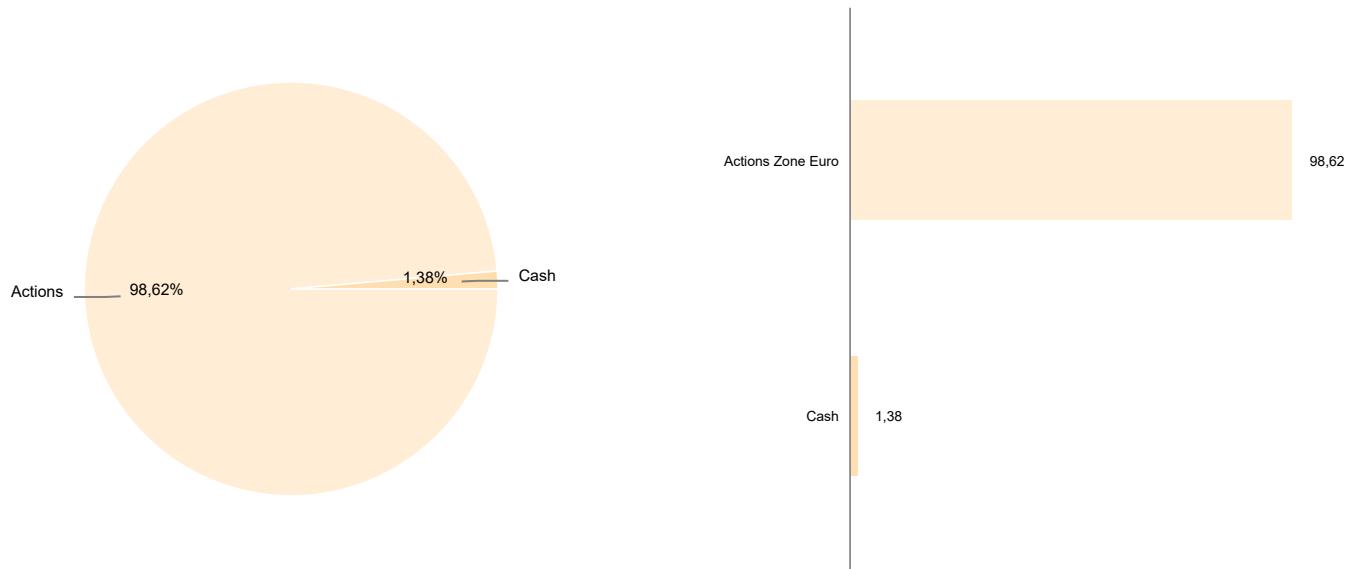
2

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	98,62
SOLDE ESPECE EUR	Cash	1,38

Allocation d'actifs

Répartition géographique





AGRICA ÉPARGNE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 27/01/2026.